y eut un arrêt de quelques minutes. Girard secrétaire de l'Union locale des Syndicats Unitaires et Ville, du textile Unitaire, montèrent sur une table et haranguèrent la foule.

Le cortège reprit sa marche par les rues de Juliers, des Postes, de la Justice, boulevard Victor-Hugo, rues de Bapaume et de Condé et arriva place Vancoeacker, où avant la dislocation, Porreye, du syndicat des tailleurs, Girard et Brodel, secrétaire de la Fédération communiste du Nord prirent la parole, à un meeting en plein air.

Sur tout le parcours aucun incident ne se produisit.

En ville le chômage fut complet

Sans exagération aucune, on peut dire que, en ville, le chômage fut pour ainsi dire complet, Textile, Bâtiment, Métallurgie, fabriques de tout genre, tout cela chôme. Aux tramways Mongy on n'a pas travaillé, et de nombreuses maisons de commerce ne fonctionnent qu'avec un personnel très limité.

En ville, la foule déambule, endimanchée, visiblement, c'est jour de fête.

A ROUBAIX
et dans la Région

La fête du Travail s'est ouverte, à Roubaix, par une réunion des ouvriers à la Bourse du Travail. Là se forma un cortège qui se rendit au cimetière déposer une gerbe de fleurs aux tombes des victimes du travail.

Le cortège se dirigea ensuite vers la Grand'Place, où le député-maire Lebas, entouré du Conseil municipal, reçut les ouvriers. Il écouta la lecture des revendications syndicales, présentées par Henri Lefebvre, secrétaire général de la Bourse, et renouvela sa promesse formelle de soutenir ces revendications par tous les moyens en son pouvoir.

L'après-midi, dès 2 heures, des manifestations sportives et des jeux populaires attirèrent sur les différentes places publiques, une grande affluence de monde.

Les rues de Tourcoing ont présenté, durant toute la journée de lundi une animation extraordinaire. Un cortège de plusieurs centaines de personnes quitta la Maison du Peuple vers 10 heures et se déroula à travers la ville.

La dislocation du cortège se fit place de la Cité, après que des militants eurent harangué les assistants.

A Wattrelos, le chômage fut presque général. Après le défilé des sociétés locales, un meeting réunit les manifestants autour du kiosque de la Grand'Place. L'orateur socialiste, Marcel Sembat, y fit une conférence, qui fut applaudie unanimement.

Dans l'après-midi, un concert-conférence fut donné à la Maison du Peuple.

A VALENCIENNES
et dans l'Arrondissement

A Valenciennes, une grandiose manifestation s'est déroulée à travers la ville.

Place Verte, les manifestants assistèrent à un meeting où parlèrent les citoyens Amen des syndicats unitaires; Vanduick et Bétille, de l'A. R. A. C.; Verdavaine, conseiller général, et Guy Jerram, délégué fédéral du Parti communiste.

Puis, un cortège, comprenant 5.000 personnes, défila par les rues de la ville jusqu'à la place d'Armes, où les manifestants se séparèrent, après que Guy Jerram les eût invités à participer aux réjouissances organisées par la municipalité.

Le service d'ordre n'eut pas à intervenir, les ouvriers ne s'étant pas départis d'un calme parfait durant toute la matinée.

Dans l'arrondissement, le succès de la manifestation fut égal, le chômage étant presque général.

A DUNKERQUE

La ville de Dunkerque a présenté hier l'aspect des jours de fête. Des cortèges se sont formés dès huit heures du matin. Plusieurs milliers de dockers, d'inscrits maritimes et d'ouvriers du bâtiment se rendirent au cimetière pour rendre hommage à la mémoire de leurs camarades, victimes du travail. Devant les tombes, des discours ont été prononcés par les citoyens Ehlers, secrétaire des inscrits maritimes, et Gues, secrétaire des dockers. Cette cérémonie se renouvela au cimetière de Malo, où parla Ooghe, délégué des dockers.

Après quoi, un meeting s'est tenu à la salle de l'Avenir. Les manifestants ont écouté leur camarade Rolland, délégué confédéral.

La journée, qui fut ensoleillée, fut exempte de tout incident.

Dans la région de Douai

Le chômage a été général dans les mines et aux verreries d'Aniche.

A Douai même, aucune manifestation n'eut lieu, les militants ouvriers n'ayant pas voulu diminuer le succès des manifestations qui devaient se dérouler à Sin-le-Noble et à Waziers.

Dans le premier de ces centres industriels un cortège se rendit, bannières rouges déployées, au cimetière où furent déposées des gerbes de fleurs sur les tombes de regrettés militants.

Après avoir parcouru les principales rues de la cité, le cortège s'arrêta devant la salle des fêtes, où devait avoir lieu une conférence. Tour à tour, les citoyens Trocmé, Goniaux et Paul Foucaux encouragèrent leurs auditeurs à demeurer unis dans la défense de leurs intérêts.

Une manifestation du même ordre se déroula à Waziers. Pas plus qu'à Sin-le-Noble la journée ne fut troublée par le moindre incident.

La Manifestation du 1er Mai dans le Canton de Condé

Répondant à l'appel de toutes les organisations politiques et syndicales de toutes tendances, les travailleurs du canton de CONDE, au nombre de plus de cinq mille, s'étaient réunis vers 2 heures à ESCAUTPONT.

En un long cortège précédé d'une vingtaine de drapeaux rouges et d'une musique, ils ont parcouru les communes de FRESNES, de CONDE, de VIEUX-CONDE.

Dans ces diverses communes, des orateurs de toutes tendances ont fait appel à l'union de la classe ouvrière.

La manifestation prit fin vers six heures, à Vieux-Condé.

A CAMBRAI

Nombreux ont été à Cambrai les travailleurs qui répondirent à l'appel de leurs syndicats.

Devant une salle comble, le citoyen Camu, du syndicat des employés municipaux de Lille, a fait voter un ordre du jour réclamant entre autres choses : la suppression de l'impôt sur les salaires, l'application de la loi des assurances sociales, le paiement plus rapide des dommages de guerre, etc.

DANS LE PAS-DE-CALAIS

A BRUAY

Toute la région minière du Pas-de-Calais a célébré dignement et dans le plus parfait accord, la fête du Travail. Le chômage a été général et l'on ne signale aucun incident.

Partout, les cahiers des revendications des travailleurs ont été portés en cortège dans les mairies pour être transmis aux Pouvoirs publics. Les réunions et conférences ont réuni de nombreux auditoires et des ordres du jour ont été votés, affirmant la volonté de la classe ouvrière de voir se réaliser ses légitimes aspirations sociales.

Le chômage a été général dans les mines de Bruay, de même que dans les ateliers. Le calme a été admirable et l'attitude de la population a été digne de louanges.

Le député-maire Cadot a reçu à la mairie les sections et délégations ouvrières de Bruay et des environs, Divion, Gosnay, Labussière, etc., qui lui ont exposé leurs revendications. Les assistants se sont rendus ensuite à la salle des fêtes pour entendre les discours des citoyens Cadot, Michel et Manier, délégués du syndicat des mineurs.

A cette occasion, les indigents de la commune ont bénéficié d'une distribution extraordinaire.

A PARIS

Journée calme

Paris, 1er mai. — Les premières heures de la matinée ont été très calmes. Paris a sa physionomie des jours fériés, à cause de la fermeture d'un grand nombre de magasins.

Beaucoup de Parisiens ont profité du beau temps pour s'absenter. Bien des rues sont vides, sauf aux abords des salles de réunions syndicales où les ouvriers viennent faire pointer leur carte. Ailleurs, il n'y a guère que des patrouilles d'agents et des marchands de muguet.

Aucun taxi n'est sorti des dépôts, mais on voit circuler quelques fiacres. Les grands services publics de transports, alimentation, eau, gaz, électricité, postes, fonctionnent normalement, quelques voitures manquant sur certaines lignes d'autobus.

Pas d'incident aux abords des gares, non plus qu'aux points terminus des tramways, qui ont leur personnel habituel.

Une douzaine de journaux parisiens, parmi lesquels les quotidiens socialistes et syndicalistes et ceux qui ne possèdent pas leur imprimerie, n'ont pas paru.

En résumé : chômage partiel ne gênant point la vie de la capitale.

Jusqu'à 9 heures, la Bourse du Travail a conservé sa physionomie habituelle. A partir de cette heure un assez grand nombre de grévistes viennent faire pointer leurs cartes de chômage, à la permanence. Il en est de même, à l'Union des syndicats de la Seine, rue de la Grange-aux-Belles, et à l'annexe de l'Union, avenue Mathurin Moreau.

Sur la place et dans l'avenue de la République, ainsi que dans le faubourg du Temple, on remarque que les commerçants ont ouvert leurs boutiques comme d'habitude. Le funiculaire de Belleville, ainsi que les tramways Nogentais et de l'Est Parisien et différentes lignes d'autobus marchent comme à l'ordinaire.

A midi, on ne signale aucun incident. A la Bourse du Travail seuls quelques syndicalistes sont venus faire pointer leur carte. Dans les permanences installées dans les arrondissements et dans la banlieue, notamment rue St-Bernard, à la Bellevilloise, rue Bayer, rue de la Roquette et rue de la Grange-aux-Belles, le nombre des chômeurs venus se présenter est plus grand, mais là encore tout est resté calme.

La Préfecture de police ne signale que les arrestations de deux receveurs d'autobus, qui distribuaient des tracts anarchistes, rue Ordener et rue des Pyrénées.

MEETINGS EN PLEIN AIR

A 3 heures et demie, les différents leaders du Parti ont commencé à exposer leurs revendications. Outre les deux tribunes des grandes salles des Maisons des Syndicats, d'autres ont été installées en plein air sur le terre-plein qui sert de cour à la Maison des Syndicats de la rue Mathurin Moreau.

Les principales revendications des manifestants portent surtout sur le désarmement et la reconnaissance du gouvernement des Soviets.

Au dehors, de nombreux groupes stationnent encore mais tout reste calme. Un avion a survolé le quartier, il doit grâce à l'antenne de T.S.F. qu'il porte renseigner la Préfecture de police sur les divers rassemblements qui peuvent se produire, il s'est rendu ensuite dans les différents quartiers de banlieue où des meetings étaient organisés.

A 15 h. 45, une arrestation a été opérée, c'est celle d'un individu qui distribuait des tracts anarchistes.

A 16 h. 15, les manifestants commencent à sortir des réunions par petits groupes. La rue de la Grange-aux-Belles a été évacuée, mais place du Combat de nombreux syndicalistes stationnent encore. Aucun incident à signaler.

LEGERE BAGARRE

Le meeting organisé, cet après-midi, à Paris, par la Confédération Générale du Travail Unitaire, rue de la Grange-aux-Belles, s'est terminé à 17 h. 15. La sortie des assistants s'est effectuée par petits paquets par le haut de la rue de la Grange-aux-Belles. A 17 h. 30, les manifestants bien qu'encadrés par des gardiens de la paix, se sont emparés de grilles d'arbres qui se trouvent sur le terre-plein situé à l'angle des rues des Ecluses-St-Martin et Vic-D'Azir et après les avoir brisées se sont servis des morceaux de fonte comme projectiles et les ont lancés sur les agents.

Ces derniers ont alors chargé les manifestants, rue des Ecluses-St-Martin. Une courte bagarre s'est produite. Marcel Cachin, député, qui se trouvait parmi les manifestants a été vivement pris à parti par un rédacteur d'un journal du matin et une vive altercation s'est produite au cours de laquelle le député de Paris a été frappé au visage par son antagoniste. Les agents sont intervenus et ont dû séparer les combattants. Pendant ce temps les manifestants ont été refoulés par la police et se sont dispersés dans la direction du canal St-Martin. Vers 18 h. 30, la rue Grange-aux-Belles et les rues avoisinantes avaient repris leur aspect habituel.

DANS les DEPARTEMENTS

Paris, 1er mai. — Les premières dépêches de province ne signalent aucun incident. Le chômage est partiel dans la plupart des villes.

A BOURGES un millier de manifestants ont traversé la ville pour se rendre au meeting public.

A BREST, presque tous les magasins sont ouverts, les tramways fonctionnent avec un personnel réduit. Un meeting a eu lieu en présence de 2.000 ouvriers.

A MONTCEAU-LES-MINES, une conférence publique a été donnée par Bouveri, sénateur, maire.

A LA ROCHELLE, on ne signale aucune manifestation.

A ROUEN, aucune manifestation n'a eu lieu ce matin. Cet après-midi, les chômeurs assistèrent à un défilé organisé par le maire, au Petit-Quevilly.

A STRASBOURG, les journaux n'ont pas paru et les tramways ne circulent pas. En général, le travail continue et l'espect de la ville est normal.

A TOULOUSE, les corporations, à l'exception de la Fédération du Livre, travaillent et les services publics fonctionnent. Aucune manifestation publique n'est prévue.

A TULLE, une importante réunion a eu lieu à la Bourse du Travail; la manufacture d'armes est ouverte. Les employés sont libres de demander un repos soit payé et imputé sur la durée du congé annuel; soit non payé.

AU CREUSOT, il n'y eut aucun chômage ni parmi les ouvriers du bâtiment, ni dans les usines.

A SAINT-NAZARE, les groupes communiste et socialiste ont formé un cortège commun.

Aux mines et aux verreries de CARMAUX le chômage fut complet. Un cortège a traversé la ville avec la musique municipale.

A LIMOGES, une manifestation a eu lieu au domicile d'un militant menacé de poursuites pour refus de payer l'impôt sur les salaires.

A LAVAL, les usines travaillent comme de coutume.

A CHERBOURG, les chômeurs ont fait une promenade dans la ville, précédés des drapeaux syndicalistes.

Le chômage a été complet dans les mines de DECAZEVILLE, ainsi que dans le bassin d'ALAIS.

Dans l'ensemble du département de la Loire, comme à SAINT-ETIENNE, et dans la région stéphanoise, on estime que le chômage est à peu près complet dans les mines, mais dans la métallurgie on travaille en grande partie, sauf dans quelques usines.

A la Bourse du Travail, une réunion a été organisée, où assistaient environ quatre mille personnes appartenant à des comités d'action. Après plusieurs discours, le cortège s'est formé, précédé d'une soixantaine de drapeaux ou pancartes et d'un cercueil symbolisant la tombe de l'impôt sur les salaires, porté par cinq hommes, et destiné à être brûlé devant la préfecture.

A AMIENS, les corporations des teinturiers, des tisseurs et celles du livre chôment. Les journaux ne paraîtront pas demain.

A LORIENT, il y a moins de chômeurs que l'année précédente. Un cortège de 650 manifestants a défilé après le meeting traditionnel.

A BREST, les troupes ont été déconsignées à midi. 3.500 ouvriers de l'arsenal ont demandé un congé de vingt-quatre heures à prélever sur le congé annuel.

A MONTPELLIER, BEZIERS, CETTE, les ouvriers se sont réunis par corporation à la Bourse du Travail.

Aux mines de la GRAND-COMBE, chômage général à l'intérieur, partiel à l'extérieur.

A TROYES, certaines usines profitent du 1er mai pour procéder à des inventaires; les autres travaillent avec un personnel réduit. 200 chômeurs se sont rendus à la gare pour recevoir des délégués parisiens.

A L'ETRANGER

Incident à Mayence

Un officier américain atteint d'un coup de revolver. Plusieurs arrestations

Mayence, 1er mai. — La manifestation du Premier Mai a donné lieu, ce matin, à Mayence, à un incident, dont un capitaine de l'armée américaine a été la victime. Une colonne de manifestants remontait la Rheinstrasse, lorsqu'à la suite d'un coup de volant maladroit, l'auto d'un capitaine américain, pénétra dans le cortège. Le chauffeur stoppa sur le champ; mais l'automobile fut immédiatement assaillie par les manifestants, qui se mirent en devoir d'escalader le marchepied. Le capitaine se jugeant menacé, tira son revolver. Un ouvrier essaya de le désarmer. Un coup partit et l'officier s'affaissa, frappé à l'épaule. Le chauffeur, qui essayait de lui porter secours, ne réussit qu'à retourner sur lui la colère des manifestants.

La gendarmerie française a opéré plusieurs arrestations.

A LONDRES

Londres, 1er mai. — La manifestation du 1er mai s'est passée sans incident. La résolution officielle votée à Hyde-Park, où presque toutes les associations ouvrières étaient représentées, demande instamment au gouvernement japonais de mettre à exécution le contenu des déclarations qu'il fit à la conférence de Washington, et de retirer ses troupes de Sibérie immédiatement et sans condition.

A MADRID

Madrid, 1er mai. — Ce matin, une grande manifestation ouvrière a eu lieu. Un cortège, étendards déployés, comprenant tous les corps de métiers, a défilé dans un ordre parfait dans les principales artères de Madrid.

Tous les ouvriers et employés chôment aujourd'hui à l'exception des services publics. Des forces de gendarmerie et de police avaient été concentrées sur les principaux points, mais elles n'ont pas eu à intervenir.

A BERLIN

Berlin, 1er mai. — Le 1er mai a donné lieu à diverses réunions en plein air dont la plus importante a été tenue au Lustgarten.

Malgré le temps pluvieux une foule considérable, évaluée à 100.000 personnes a écouté les orateurs des partis socialiste et communiste. Ils ont parlé de la journée de 8 heures, de la réconciliation des peuples, de l'alliance avec les Soviets.

Aucun incident ne s'est produit.

Les moyens de transports ont fonctionné à peu près normalement. De nombreuses usines ont chômé.

Dans les territoires de l'Allemagne occupée, les autorités ont interdit de pavoiser les édifices publics. Les manifestants furent toutefois autorisés à arborer des drapeaux, sauf le drapeau rouge.

Toute pancarte ou affiche faisant allusion au traité de Versailles, à la Commission des réparations ou contenant des excitations politiques avaient été interdites sous peine de fortes amendes.

Courses Tragiques

PLUSIEURS MORTS

Paris, 1er mai. — Pendant les courses qui avaient lieu hier au vélodrome de Breslau un violent orage, a éclaté et la foudre tomba sur la foule des spectateurs, quelques personnes furent atteintes.

Le public se précipita vers les issues, il en résulta une terrible poussée au cours de laquelle un grand nombre de personnes furent renversées, piétinées et étouffées. On compte plusieurs morts.

Le temps d'aujourd'hui

Voici les prévisions pour la journée d'aujourd'hui mardi, région du Nord :

Temps nuageux. Eclaircies et averses à caractère orageux. Le minimum de température sera d'environ 3° au-dessus de zéro.

M. Millerand en Tunisie

Tout va bien !

Djerba, 1er mai. — A notre retour à Houmtsouk, M. Millerand a demandé aux journalistes de lui faire les honneurs de leur camping. C'est donc dans notre douar que le Président en s'entretenant familièrement avec nous, nous a fait la déclaration suivante :

« Vous voyez que nous sommes en plein sud tunisien, à 50 kilomètres de la frontière tripolitaine et il paraît que d'ici, souvent, on entend le canon tiré par les Italiens contre les Tripolitains. A Djerba, il n'y a pas un soldat et depuis hier, vous l'avez pu voir, le président de la République est gardé par les Indigènes. Ce fait seul montre assez ce qu'il faut penser de la situation en Tunisie. Avant ma venue, il y avait ou des incidents. Peut-être ceux qui les voyaient de près, les avaient-ils grossis ; en tout cas, je ne peux pas m'empêcher de penser que maintenant tout va bien.

» Il a suffi de dire que la France était en Tunisie ; qu'elle y restait, pour qu'on comprît.

» J'ai vu le Bey, vous le savez, dans le privé comme en public, il s'est montré d'une absolue loyauté, d'une grande cordialité. Sans doute, il y a des réformes à faire, il convient de donner aux Indigènes la possibilité d'être représentés à la conférence consultative, de s'y faire élire. Pour le reste pour le suffrage universel que certains exaltés demandent, ce serait une anomalie, pour la bonne raison que les Indigènes ne sont pas encore prêts.

» J'ai dit tout ceci, j'ai eu le plaisir de voir que la masse comprenait. La Tunisie demeure dans la bonne voie et en bonnes mains : vous avez pu apprécier notre nouveau résident. »

L'aide aux Chambres de Commerce des Régions libérées

UN EMPRUNT DE 15.500.000 FRANCS

Le ministre des finances est autorisé à emprunter à la caisse des dépôts et consignations une somme de quinze millions cinq cent mille francs (15,500.000 fr.) qui sera remboursable en cinq annuités de trois millions sept cent quarante-deux mille cinquante-sept francs trente-quatre centimes (3.742.057 fr. 34) et qui sera employée par les Chambres de Commerce des régions libérées à liquider les dettes contractées par elles au cours de l'occupation ennemie, et à assurer l'équilibre de leur budget jusqu'au 1er janvier 1923.

Le Trésor se couvrira du montant des annuités qu'il aura à payer à la caisse des dépôts et consignations, au moyen d'une contribution annuelle qui sera instituée à partir du 1er janvier 1922 à la charge des contribuables susceptibles d'être assujettis à la contribution spéciale pour frais de Chambres de Commerce.

Cette contribution sera établie et recouvrée dans les mêmes conditions et suivant les mêmes règles que la contribution pour frais de Chambres de Commerce. Dans la circonscription des Chambres de Commerce qui perçoivent la contribution spéciale, elle sera comprise dans les mêmes rôles que cette dernière contribution, et il ne sera pas établi de cotisations distinctes.

Les opérations de recettes et de dépenses résultant de l'exécution de la présente loi seront décrites dans un compte à ouvrir dans les écritures du caissier payeur central du Trésor public.

Des décrets rendus sur la proposition du ministre du commerce et du ministre des finances assureront la répartition du produit de l'emprunt entre les Chambres de Commerce intéressées et fixeront annuellement le montant de la contribution destinée à assurer le service des annuités.

Le Budget anglais

IL SE PRESENTE EN BONNE FORME

Londres, 1er mai. — Le chancelier de l'Echiquier, en déposant le budget de 1922-1923, dit que, malgré la dépression commerciale, les recettes pour l'année financière 1921-22 se sont élevées à 1 milliard 124 millions de livres sterling, soit seulement 90 millions au-dessous des évaluations budgétaires.

L'année financière accuse une plus-value de 45 millions de livres sterling pour l'amortissement de la dette.

Depuis le 31 mars 1919, la dette extérieure britannique a été réduite de 274 millions de livres sterling. Le chancelier espère qu'avant longtemps le cours du change américain sera ramené au pair. La dette flottante britannique a aussi été fortement réduite. Les dépenses pour l'année financière 1922-1923 sont évaluées à 1 milliard 910.069.000 livres sterling, mais on espère qu'il sera possible d'effectuer de nouvelles réductions. Sur cette somme 335 millions de livres sont affectés au service de la dette dont 25 millions pour le paiement de l'intérêt sur la dette envers les Etats-Unis.

Un Traité militaire Russo-Allemand

La Pologne menacée

Londres, 1er mai. — Le correspondant du « Daily Mail », à Varsovie, apprend qu'un nouveau traité militaire aurait été signé le 3 avril dernier, entre l'Allemagne et la Russie :

« Selon les termes de ce traité, si les Soviets n'obtiennent pas satisfaction à Gênes, la Pologne serait menacée par dix-huit divisions d'infanterie et huit de cavalerie, sur sa frontière orientale.

D'autre part, ce traité prévoit la livraison par l'Allemagne à la Russie d'armes, de munitions, de gaz asphyxiants, d'aéroplanes et de matériel de T. S. F.

De leur côté, les Soviets donneraient à l'Allemagne vingt navires de guerre et maintiendraient un contingent de troupes à la frontière polonaise.

La Pologne, ajoute le correspondant du « Daily Mail », va immédiatement rappeler la classe 1901 sous les drapeaux au lieu d'attendre l'automne et elle maintient en service la classe 1899, qui devait être démobilisée ».

Cour d'Assises du Nord

AUDIENCE DU 1er MAI

Un redoutable malfaiteur à Ferrière-la-Grande

Un redoutable malfaiteur, nommé Walravens, âgé de 40 ans, ouvrier peintre, qui habitait à Maubeuge, avec une femme Jordaens Jeanne, veuve Jansens, s'est rendu coupable d'une série de vols dans la période allant du mois d'octobre au mois de décembre 1921. C'est la ville de Ferrière-la-Grande et la région environnante qu'il choisit comme théâtre de ses exploits. Enumérons-les brièvement.

Fin août 1921, il pénétra par effraction dans la maison des Œuvres Catholiques de Ferrière-la-Grande, et y prit le grand christ, ainsi qu'un certain nombre de jeux. Le 8 octobre 1921, travaillant chez M. Richard, cultivateur à Louvroil, il déroba à ce dernier une bicyclette déposée dans une remise. Huit jours plus tard, il signalait son passage chez un marbrier de Ferrière-la-Grande, par le vol d'une bicyclette et de trois lapins.

Vers la fin de ce même mois, Walravens pénétrant nuitamment dans la mairie de Ferrière, y fit un ample butin de vêtements, de linge et de chaussures. Le lendemain, l'infatigable malfaiteur cambriola la maison d'un tourneur de Ferrière, qui avait eu l'imprudence de s'absenter; de nombreux objets mobiliers, pour une valeur de 1.800 francs, furent enlevés.

Passant un soir devant la maison de M. Lacroix, à Rousies, et le voyant rentrer deux bicyclettes, Walravens rendit la maison, y revint dans la nuit du 26 au 27 novembre ouvrit la porte avec une fausse clé et fila avec les deux machines.

La série des exploits du malandrin s'allonge. Nous le voyons le 10 décembre, dévaliser la maison de Mme David, où il emporta pour 1.300 francs d'objets mobiliers, puis s'introduire, le lendemain, dans la remise de M. Wattremez, à Rousies, pour s'emparer de 600 francs de vêtements et de scies et subtiliser, enfin, le 21 décembre, la bicyclette de M. Bataille, après avoir fracturé le cadenas fermant la porte de sa remise.

L'accusé a ainsi à sa charge une dizaine de vols. Il est très mal noté, il a encouru 32 condamnations en Belgique.

Il est condamné à dix ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour.

Un coup de poing mortel à Viesly

Le 16 octobre 1921, jour de la ducasse de Viesly, des consommateurs se trouvaient attablés au café tenu par Alexis Havret. Une discussion éclata, dans laquelle furent mêlés les nommés Gabet, de Caudry, et Prévost. Vers 4 heures du matin, ils sortirent de l'établissement. A peine étaient-ils dehors, que le tenancier les suivit, accompagné de sa sœur Espérance.

Havret rejoignit bientôt Gabet; il lui porta un formidable coup de poing à la tête et le malheureux s'affaissa sur le bord du trottoir. Il fut relevé par un témoin et l'on constata qu'il était mort.

Le récit de ce tragique incident, que fait un témoin du nom de Clarisse, semble faire rejeter toute la responsabilité sur Havret, quoique celui-ci accuse sa sœur d'avoir causé la mort de Gabet, en le repoussant, tandis qu'il cherchait à se relever.

Espérance Havret, que défend Me Escoffier, *est acquittée.*

Alexis Havret *est condamné à quinze mois de prison.*

La partie civile, qui réclamait des dommages et intérêts, est déboutée de sa demande.

FEUILLETON DU 3 MAI. — N° 65

Film GAUMONT

PARISETTE

GRAND-CINÉ ROMAN

de Louis FEUILLADE

ADAPTÉ

par Paul CARTOUX

DIXIEME EPISODE

Le Triomphe de Cogolin

Et tout à coup, naïvement, trouva cette phrase définitive :

— Alors, monsieur le commissaire, au revoir !

Et sans plus de façon, sans faire attention à tous ceux qui étaient là, il se dirigea vers la porte.

Conception ingénue de la justice humaine, qui ne va pas d'ordinaire, et dans toutes les nations, sans un appareil considérable, et sans un luxe de bureaucratie que Cogolin semblait ignorer.

Le commissaire était un homme charmant, mais c'était aussi un bureaucrate obligé de se soumettre à des règlements et à des lois contre quoi sa bonhomie et son cœur généreux ne pouvaient rien.

Dès qu'il vit son ancien prévenu hâter le pas vers la porte :

— Un instant, dit-il avec autorité.

Cogolin se retourna très étonné.

— ...Je n'ai pas fini.

— C'est cela, pensa l'encaisseur en lui-même, il a un autre discours à placer.

Il revint s'asseoir dans son fauteuil et écouta.

— Je n'ai pas fini, et pour cause. Si je rends hommage à votre innocence persécutée...

Cogolin salua.

— ...à votre héroïsme persévérant...

Nouveau salut.

— ...Si je m'incline devant vous...

Pour ne pas être en reste de politesse, Cogolin s'inclina lui aussi.

— ...Si comme homme je vous admire, je n'en suis pas moins obligé, monsieur, de vous garder en prison. Je...

Il ne put continuer.

Dans toute l'assistance bouleversée par le flot d'éloquence, cette dernière phrase produisit un effet inattendu.

Chacun se regarda.

On entendit des « oh ! » et Cogolin lui-même regarda son interlocuteur avec des yeux si effarés que l'homme se demanda si soudain l'encaisseur n'était pas devenu fou, d'autant que l'inculpé de tout à l'heure prenait la chose sur un ton assez vif.

— Comment, monsieur, vous venez de proclamer mon innocence, en des termes qui m'ont fait pleurer, vous venez de dire que je suis une victime, que l'on me persécute, que j'ai tous les malheurs. C'est tout juste si vous ne dites pas qu'on devrait m'élever une statue, et pour me récompenser de tout ce que j'ai fait, de toute la vertu que vous m'attribuez, vous me gardez encore en prison ?

— Permettez, monsieur Cogolin, que je vous dise tout le fond de ma pensée.

« Je ne suis rien ici.

« C'est le juge d'instruction de Paris qui a tous les pouvoirs pour vous remettre en liberté, ou pour continuer de vous garder ; aussi longtemps que je ne lui aurai pas transmis les pièces du dossier, et tout ce que nous venons d'apprendre dans ces derniers instants, vous êtes toujours un inculpé.

« Et je ne pourrai vous rendre à la vie normale que lorsque j'aurai reçu du juge d'instruction même l'ordre de non-lieu nécessaire à votre élargissement

— ...

— C'est-à-dire à votre libération.

Je vais faire le possible pour que cet ordre ne se fasse pas attendre.

— J'y compte bien.

— Mais en attendant...

— En attendant, j'attends.

— Je comprends votre impatience. Mais, je vous en prie, réintégrez votre cellule.

— Puisque vous n'avez pas autre chose à me proposer, répartit Cogolin, je suis bien obligé d'aller loger dans votre cagibi...

Et se tournant vers Parisette, Mme Stéphan, Mme Parent et M. de Costabella, qui s'attendaient tous à revenir triomphalement avec le brave garçon.

— ...Excusez-moi, dit-il, mesdames et messieurs, je suis obligé d'être très impoli avec vous, mais on me prie de regagner mes appartements, ou plutôt ma cellule.

— N'exagérons rien, dit le commissaire, votre cellule n'est pas bien sévère, et d'ailleurs, vous savez que nous sommes ici tous disposés à vous être agréables.

Tenez, voulez-vous me dire s'il y a quelque chose qui pourrait vous faire plaisir ?

Cogolin parut réfléchir pendant un temps assez long, puis, tout à coup, répliqua :

— Eh bien, oui, je vais vous le dire franchement. Je voudrais qu'on me fiche la paix.

Le commissaire ne prit pas mal la plaisanterie, se contenta de sourire et de faire remarquer :

— Il sera toujours aussi amusant.

Le garçon de recettes dit ses adieux à tout son petit monde, adieux rapides, adieux touchants.

Si ce n'avait été la désillusion de ne pas ramener à la maison le brave tonton, qui méritait tant d'être choyé, il n'y aurait pas eu de tristesse dans ous ces yeux-là, car, malgré tout, on savait très bien que ce n'était qu'une question d'heures et que le cauchemar qui avait passé sur la vie de tant d'êtres allait se dissiper très probablement le lendemain avec le jour.

Pendant que Cogolin embrassait toutes les joues tendues vers lui, le commissaire faisait installer dans la cellule de « l'illustre innocent » un fauteuil, une table plus confortable, faisait apporter des journaux illustrés, et une boîte de cigares, particulièrement bien choisis, car Cogolin était difficile sur ce point. Puis, après avoir installé son client entre les quatre murs, après s'être assuré qu'il ne manquait de rien, qu'il était là comme dans une chambre d'un hôtel honnête et de bonne tenue, le commissaire sortit, en disant encore à l'encaisseur :

— Et vous savez, vous pourrez recevoir toutes les visites que vous voudrez ! Les ordres sont donnés.

— Mon Dieu ! se dit Cogolin, la vie est supportable. Je ne suis pas plus mal là que chez Alvarez.

« Ça manque de vue, mais au moins, je suis sûr maintenant qu'on ne me poursuivra plus quand je sortirai, que je n'aurai pas cinq policiers à mes trousses pour surveiller mes allées et venues. C'en est fini des déguisements, encore un peu de patience, mon petit, et tu seras tranquille. »

Mais il ne soupçonnait pas que sa renommée allait grandir dans Nice, et que son innocence, haute proclamée, lui vaudrait des honneurs qu'eût enviés un grand homme d'Etat.

Peu de temps après son retour en cellule, les journaux locaux avaient appris à la population la mort à l'hôpital du père Lapusse, la conduite absolument héroïque de Cogolin, et sans nommer Mme Stéphan, on avait fait allusion, comme il convenait, à un secret que le garçon de recettes avait su garder, qui lui avait valu tant d'avatars et qui avait failli le mener devant la cour d'assises.

On faisait apprécier, en termes ardents, toute la grandeur et toute la noblesse d'âme de cet humble, et l'on conviait les gens de cœur à témoigner de leur reconnaissance à ce chevalier digne des anciens âges, par des présents ou des visites qu'il serait trop heureux de recevoir.

Ce ne fut pas long.

Il y avait à peine une heure que Cogolin feuilletait les illustrés que des brassées de roses, d'œillets lui étaient adressés et remplissaient sa cellule des parfums les plus suaves.

Jamais, dans le jardin d'Alvarez, il n'avait respiré d'aussi douces odeurs.

Puis ce furent les visites.

Elles eurent un caractère d'autant plus épique que Cogolin commençait lui aussi à prendre son rôle « d'innocent » au sérieux.

D'abord, ce furent des gens de modeste condition qui demandèrent à voir le héros. Le papa, la maman, la petite famille tout entière se faisaient introduire dans la cellule. C'était une occasion inespérée de visiter les locaux de la justice et de voir en même temps l'homme dont s'entretenait toute la Côte d'Azur.

Cogolin serrait des mains, tapotait des joues, embrassait avec attendrissement petites filles et petits garçons.

(*A suivre*).

Le 10me épisode sera projeté à partir du 5 mai, à l'écran du CASINO, place du Théâtre, à Lille.

12.627.